



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 34 (1934), p. 75-81

Georges Posener

À propos de la stèle de Bentresh.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

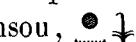
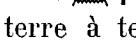
- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

A PROPOS DE LA STÈLE DE BENTRESH⁽¹⁾

PAR

G. POSENER.

Dans un article publié il y a cinquante ans, Erman⁽²⁾ soumettait le conte de Bentresh à un examen philologique et montrait qu'on était en présence d'une œuvre de basse époque que ses rédacteurs voulaient faire passer pour un document officiel du règne de Ramsès II.

Le but de cette supercherie n'est pas clair. Il paraît peu vraisemblable qu'on l'ait faite uniquement pour glorifier les deux Khonsou,  et . Des motifs plus terre à terre ont dû présider à la confection d'un faux de cette importance⁽³⁾, mais ils ne sont pas nettement apparents. Cependant il est peut-être possible de les entrevoir.

Lorsque le prince de Bakhtan fait demander à Ramsès II de lui envoyer un dieu pour guérir la princesse possédée (l. 12), le roi se rend auprès de *Hnsw-m-W3st*. En apprenant de quoi il s'agit (l. 13), ce dieu se fait conduire chez *Hnsw-p3-ir-shr-ntr*⁽⁴⁾ (l. 14) et le désigne pour aller à Bakhtan (l. 15). Sur la demande du roi, *Hnsw-m-W3st* communique son *s3* au Khonsou guérisseur (l. 15, 16). Une fois arrivé, ce dernier le transmet à Bentresh qui se porte aussitôt mieux (l. 18, 19). Sa mission terminée, il rentre à Thèbes et remet les dons du prince de Bakhtan à *Hnsw-m-W3st*, sans garder quoi que ce soit pour lui (l. 27)⁽⁴⁾.

On voit que l'inscription met *Hnsw-p3-ir-shr-ntr*⁽⁵⁾ en état de subordination vis-à-vis de *Hnsw-m-W3st*. Une grande part de la gloire et, semble-t-il, tout

⁽¹⁾ Voir la bibliographie dans TRESSON, *Rev. Bibl.*, 42 (1933), p. 57-66. A ajouter la trad. de Ranke dans GRESMANN, *Altcr. Texte zum Alten Testamente*, p. 77-79.

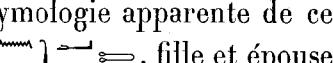
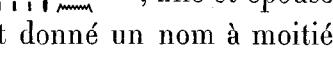
⁽²⁾ *ÄZ*, 21 (1883), p. 54-60.

⁽³⁾ Voir dans ce sens MASPERO, *Mém. de la Mission arch. fr. au Caire*, t. I (1889), p. 656.

⁽⁴⁾ Si  désigne le temple de *Hnsw-m-W3st*, le sens serait que *Hnsw-p3-ir-shr-ntr*⁽⁵⁾ a gardé une partie des dons pour lui.

le profit de l'aventure reviennent à celui-ci. Une certaine insistance des rédacteurs sur ce fait nous met peut-être sur les traces des motifs qui ont suscité l'érection de la stèle. On croit distinguer à l'origine de ce faux un conflit des sacerdotes des deux Khonsou, une lutte pour la suprématie et, comme le montre la fin du récit (l. 27), un conflit d'intérêt. L'inscription serait une œuvre des prêtres de *Hnsw-m-Wst*, une mise au point antidatée d'un évènement dont le temple de *Hnsw-p;ir-shr-nfr-* tirait gloire et profit.

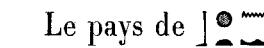
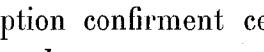
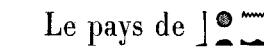
Ceci n'est qu'une conjecture. Le seul fait certain est que le document était censé avoir été rédigé sous le règne de Ramsès II et que des efforts avaient été faits pour écarter tout doute possible à ce sujet. L'inscription fut écrite dans une langue que ses rédacteurs croyaient être celle de la XIX^e dynastie. On rechercha une titulature ancienne pour la joindre au nom du roi et on lui attribua celle de Touthmosis IV. La fille du prince de Bakhtan que le roi épouse porte le nom  qui rappelle celui de la princesse hittite et femme de Ramsès II  ⁽¹⁾. Sous le règne de ce roi, on connaît un scribe royal qui s'appelle , comme le médecin envoyé auprès de la malade (l. 11).

Enfin la deuxième fille du prince de Bakhtan se nomme  (l. 9),  (l. 11),  (l. 18). L'étymologie apparente de ce nom (*bnt* = « fille », *rs(wt)* = « joie ») fait penser à            <img alt="Egyptian hieroglyphs for 'daughter of the king'" data-bbox="14250 590 14300

n'est pas claire⁽¹⁾, il est du moins certain qu'il ne peut pas y être question de «Fille de la Gaité», ce nom propre étant porté par un homme⁽²⁾.

Ici deux conjectures sont à envisager. D'après l'une, la stèle aurait conservé le nom d'une princesse asiatique ayant réellement existé, nom que l'étymologie populaire aurait déformé par analogie avec *bnt-nt*, sans cependant entamer sa carcasse consonantique. Pour admettre cette hypothèse, il faudrait être sûr que le nom *bntrs* existait au temps de Ramsès II et pouvait également désigner des hommes et des femmes. Si cela n'est pas prouvé, on serait obligé de supposer que les rédacteurs de l'inscription avaient, par souci d'exactitude, recherché chez les étrangers habitant de leur temps l'Égypte un nom pour la princesse possédée et arrêtèrent leur choix sur *bntrs*, parce qu'on pouvait par une fausse étymologie le rapprocher de *bnt-nt*.

Si l'on arrive ainsi à serrer de plus près le problème du nom de la princesse, l'incertitude qui entoure la localisation de son pays reste encore grande.

Le pays de  se trouve à 17 mois de voyage d'Égypte (l. 17). Toutes les dates de l'inscription confirment ce chiffre surprenant⁽³⁾ qui suppose l'extrême éloignement de ce pays vers l'Est. Aussi a-t-on voulu y voir la Bactriane⁽⁴⁾, vieux perse *bāxtri-*, bab. *ba-ah-tar*, transcrit sur la stèle de Tell el-Maskhoutah⁽⁵⁾ . La transcription du *r* par un *n* est gênante, surtout à côté de l'exemple de la Stèle du Canal qui donne *r*. Cependant Tacite, *Ann. II*, 60, rapporte que lors de son séjour à Thèbes Germanicus s'est fait traduire des inscriptions égyptiennes et a appris ainsi que le roi Rhamses avait conquis entre autres pays la Bactriane⁽⁶⁾. Ce rapprochement est intéressant même si l'on n'accepte pas l'équation  = Bactriane.

Les rédacteurs de l'inscription font venir en Mésopotamie le prince d'un pays éloigné de l'Égypte par 17 mois de voyage, pour apporter son tribut à Ramsès II. Il semble donc qu'ils croient que ce roi avait dominé une partie de l'Asie. Cette idée se retrouve également chez Tacite, ainsi que dans les

⁽¹⁾ M. Noël Aimé-Giron me propose sous toute réserve l'assyrien *Bānii-ērēš*, «la déesse Banitu a planté», nom propre attesté à l'époque de Sargon (*Keilinschr. Bibl.*, t. IV, p. 160).

⁽²⁾ Pour cette raison il faut également abandonner l'étymologie *bnt-r's*.

⁽³⁾ Cf. ERMAN, *op. cit.*, p. 54.

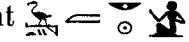
⁽⁴⁾ BREASTED, *Anc. Rec.*, t. III, p. 189 n. d.

⁽⁵⁾ GOLÉNISCHÉFF, *R. T.*, t. XIII (1890), pl. 8.

⁽⁶⁾ De même, selon DIODORE, I, 47, le roi Osymandias comptait la Bactriane parmi ses possessions.

récits de nombreux auteurs classiques selon lesquels un roi égyptien (Sésostris, Sesoôsis, Sethôsis)⁽¹⁾ avait conquis des pays d'Europe et d'Asie. Ils donnent même l'énumération de ces pays. Ce sont la Phénicie, la Syrie, l'Arabie, l'île de Chypre, l'Assyrie, l'Arménie, la Cappadoce et toute l'Asie Mineure, la Médie, la Perse, la Bactriane, l'Inde, la majorité des Cyclades, la Thrace, la Scythie, la Libye, l'Ethiopie et les côtes Sud de la Mer Rouge.

En examinant cette liste, on constate que les provinces de l'empire égyptien légendaire avaient fait réellement partie d'un seul et même État qui comprenait également la vallée du Nil et qui était l'empire achéménide. Si les rois perses n'avaient jamais conquis toute l'Asie comme l'aurait fait, selon DIODORE, I, 55⁽²⁾, Sesoôsis, leur domination s'étendait à l'Est jusqu'à la Scythie et l'Inde, pays dont les noms font leur première apparition sous Darius I^{er} dans les textes hiéroglyphiques, en même temps que ceux de l'Arménie, de la Cappadoce, de la Médie, de la Perse et de la Bactriane⁽³⁾.

De ces pays, les Égyptiens ne connaissaient pas que les noms. Les représentants de ces peuples, faisant partie des troupes perses ou des cadres administratifs nouveaux, viennent dans la vallée du Nil. Les Égyptiens les côtoient dans l'armée du Grand Roi dans laquelle ils sont incorporés. Avec cette armée ils parcourent des pays nouveaux. Mais les militaires ne sont pas les seuls à s'expatrier. Des équipes d'ouvriers égyptiens se rendent à Suse pour collaborer à la construction du nouveau palais de Darius I^{er}⁽⁴⁾. Des médecins sont appelés de la vallée du Nil à la cour du roi perse⁽⁵⁾, comme le savant  au pays de Bakhtan. L'argent d'Égypte et l'ivoire de Nubie sont envoyés en Perse⁽⁶⁾. Les fouilles de Suse livrent de nombreux fragments de vases en albâtre de travail égyptien⁽⁷⁾.

L'extension brusque des horizons géographiques, conséquence de la conquête perse, a dû frapper les imaginations, de même que la puissance du

⁽¹⁾ Ramsès dans la version thébaine de la légende, cf. TACITE, *l. c.* et la stèle de Bentresh qui provient de Karnak.

⁽²⁾ Cf. aussi STRABON, XVI, 769. — Influence des récits sur l'expédition d'Alexandre?

⁽³⁾ Cf. stèles de Tell el-Maskhoutah (voir p. 77, n. 5) et de Kabret (*R. T.*, t. VII (1886), pl. I); en outre pour la Perse, GAUTHIER, *D. G.*, t.

II, p. 144.

⁽⁴⁾ Mém. *Mission arch. en Perse*, t. XXI, (1929), p. 13, 15, 21.

⁽⁵⁾ HÉRODOTE, III, 1 et 129; peut être aussi Statuette Naophore du Vatican, dossier, I. 1.

⁽⁶⁾ Mém. *Mission arch. en Perse*, *id.*, p. 9, 13.

⁽⁷⁾ *Id.*, t. VII (1905), p. 40.

souverain dominant un territoire aussi vaste. La réaction de l'esprit nationaliste, dans un pays humilié d'être réduit à l'état de province d'un grand empire gouverné par un étranger, se traduisit dans l'imagination populaire de différentes façons.

Il se créa une légende qui, du conquérant de l'Égypte, Cambuse, fit un demi-égyptien⁽¹⁾, comme elle le fera plus tard d'Alexandre. Du coup toute la dynastie perse était naturalisée. D'autre part, à la puissance des rois étrangers on opposa — consolation illusoire — la gloire des anciens pharaons. Leurs hauts faits, tels que la tradition les avait transmis⁽²⁾, n'égalant pas ceux des Achéménides, on en ajouta d'autres en les calquant sur les exploits des rois perses. C'est sous cette forme que nous a été rapportée par les auteurs classiques la légende dont on trouve le reflet dans l'inscription de Bentresh.

Il est difficile de déterminer exactement les faits qui s'y sont introduits à l'époque perse. La présence, dans l'histoire des Achéménides, de conquêtes qu'avait également accomplies Sésostris ne prouve pas leur incorporation dans la légende égyptienne sous la XXVII^e dynastie. Cambuse avait soumis une partie de l'Éthiopie, de l'Arabie⁽³⁾ et de la Libye⁽⁴⁾. On ne peut pas en déduire que la conquête de ces pays souvent dominés par l'Égypte ait été attribuée à Sésostris à l'époque perse⁽⁵⁾. D'autre part des éléments étrangers ont dû s'introduire dans la légende à d'autres époques. La substitution du nom de Ramsès à celui de Sésostris dans le passage de Tacite cité plus haut fait croire à une modification du récit sous la XIX^e dynastie; il a pu subir un nouveau changement après les conquêtes d'Alexandre⁽⁶⁾.

Il semble cependant que l'histoire du règne de Darius I^{er} ait exercé une influence particulière sur la légende. Cela tient à la fois à la grandeur réelle de son règne et à ce qu'il s'était occupé de l'Égypte plus que ses successeurs. Ses exploits devaient être connus dans la vallée du Nil qu'il visita, dont il

⁽¹⁾ HÉRODOTE, III, 2.

quête également à Cyrus.

⁽²⁾ Cf. SETHE, *Untersuchungen z. Gesch. und Altert. Ägypt.*, t. II, p. 3-24, qui essaie de retrouver le souvenir des faits historiques dans la légende de Sesostris.

⁽⁴⁾ HÉRODOTE, III, 13.

⁽³⁾ HÉRODOTE, III, 88, qui attribue la con-

⁽⁵⁾ Cf. SETHE, *op. cit.*, p. 16-17.

⁽⁶⁾ Voir dans ce sens Letronne (éd. Fagnan), I^{re} Série, t. I, p. 263-264 et MASPERO, *Journal des Savants*, 1901, p. 593-609 et 665-683.

organisa l'administration et où il laissa plus de monuments que tous les autres rois perses réunis. En tout cas les points communs entre l'histoire de son règne et la légende de Sésostris sont nombreux.

Le songe du père de Sésostris lui annonçant que son fils sera le maître de la terre⁽¹⁾ présente des analogies avec celui de Cyrus relatif à Darius⁽²⁾. Comme ce dernier, le roi égyptien domine les côtes Sud de la Mer Rouge⁽³⁾. Comme l'Achéménide, il fait une campagne aux Indes⁽⁴⁾ et une expédition au Nord du Pont-Euxin⁽⁵⁾ dans laquelle, comme le Perse, il rencontre des difficultés⁽⁶⁾. Sésostris travaille au creusement du canal du Nil au golfe Arabique⁽⁷⁾ et on sait que Darius I^{er} en a fait autant. DIODORE, I, 55, raconte que Sesoðsis envoia une flotte qui alla de la Mer Rouge aux Indes. Les Stèles du Canal nous apprennent que Darius I^{er} détacha une escadre de 24 (ou 32?)⁽⁸⁾ vaisseaux qui, d'Égypte, en passant par le nouveau canal, naviguèrent jusqu'en Perse et HÉRODOTE, 4, 44, rapporte que sous son règne Scylax se rendit de l'Indus jusqu'au fond⁽⁹⁾ du golfe Arabique. Les deux rois imposent un tribut annuel aux peuples qu'ils ont soumis⁽¹⁰⁾ et, selon DIODORE, I, 94. 95, tous les deux sont considérés comme législateurs des Égyptiens.

Il se peut enfin que les stèles que Sésostris aurait érigées dans les pays conquis soient une réplique des stèles de Darius I^{er} qu'HÉRODOTE, 4, 87, signale sur le Bosphore et dont il a existé au moins quatre exemplaires dans la région de l'isthme de Suez (par conséquent connus des Égyptiens). En effet le texte de la stèle laissée par Sesoðsis en Thrace « Τήνδε τὴν χώραν ὅπλοις κατεστρέψατο τοῖς ἑαυτοῦ βασιλεὺς βασιλέων καὶ δεσπότης δεσποτῶν Σεσόωσις »⁽¹¹⁾ peut être comparé au début de la titulature de Darius : *xšāyaθiya vazrka xšāyaθiya xšāyaθiyānām*, « grand roi, roi des rois », ég. 

⁽¹⁾ DIODORE, I, 53.

⁽²⁾ HÉRODOTE, I, 209.

⁽³⁾ Pour le roi égyptien, cf. références dans SETHE, *op. cit.*, p. 17; pour Darius cf. liste de Nakš-i-Rustum : *Putiya*.

⁽⁴⁾ Pour Sesoðsis, cf. DIODORE, I, 55.

⁽⁵⁾ HÉRODOTE, II, 103; Sésostris conquiert la Trace et la Scythie. Ces deux pays figurent dans la liste de Nakš-i-Rustum.

⁽⁶⁾ DIODORE, I, 55.

⁽⁷⁾ Sur ce point, cf. ARISTOTE, *Meteorol.*, 352, b, 26; STRABON, I, 38 et XVII, 804; PLINE, VI, 165.

⁽⁸⁾  Ce nombre est donné sur un fragment inédit de la stèle de Kabret.

⁽⁹⁾ Comparer HÉRODOTE, IV, 42 (?).

⁽¹⁰⁾ Pour Sésostris, cf. DIODORE, I, 55.

⁽¹¹⁾ DIODORE, *loc. cit.*

 ⁽¹⁾, et aux paroles qui, dans la version perse de la stèle de Kabret ⁽²⁾, viennent aussitôt après la titulature royale : « Je suis Perse. De Perse ⁽³⁾ (ou avec les (soldats) perses) ⁽⁴⁾ j'ai pris l'Égypte ». Les stèles de Sésostris mentionnent ⁽⁵⁾ son nom, sa patrie et sa puissance qui a permis de soumettre les pays où il les dressait. Ces renseignements, les stèles perses les donnent aussi, puisque HÉRODOTE, 4,87, croyait que la liste des pays énumérait les nations qui formaient l'armée de Darius ⁽⁶⁾.

Il serait dangereux d'affirmer que tous les faits qu'on vient de citer se sont introduits dans la tradition égyptienne à l'époque perse. Pour quelques-uns cela semble cependant vraisemblable, en particulier pour l'expédition en Europe ⁽⁷⁾.

Ainsi complétée, la légende permettait d'opposer d'une façon flatteuse pour l'amour propre des Égyptiens le roi indigène à Darius.

Que ce fût là le but de la légende, du moins à l'époque perse, une anecdote rapportée par HÉRODOTE, II, 110, et DIODORE, I, 58, semble le prouver. Darius, racontent-ils, voulut dresser sa statue dans le temple de Ptah à Memphis devant celle de Sésostris. Un prêtre s'y opposa, alléguant que le roi perse n'avait pas le droit de le faire, n'ayant pas surpassé les exploits du Pharaon. Darius ne se fâcha pas, ajoute Diodore, mais, pour juger équitablement le mérite des deux rivaux, proposa de comparer leurs actions. Ces dernières paroles sonnent comme une ironie.

G. POSENER.